



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE D'AZILLE (11) - PARCELLES D42, D43 ET D44

Note de sensibilité écologique



LE PROJET

Client	Altaréa Energies Renouvelables
Projet	Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Azille (11) - Parcelles D42, D43 et D44
Intitulé du rapport	Note de sensibilité écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie <u>Siège social</u> : 399 Rue Georges Séguy – 34 080 MONTPELLIER Tél : 04.67.41.69.80 – montpellier@cereg.com SIRET : 492 706 338 00034 <u>Agence de Montpellier</u> : Siège www.cereg.com
---	--

Réf. Cereg - 2026-CI-000542

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	07/2026	Anna PELLEGRINI	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL	7
A.I. SYNTHESE DES ZONAGES.....	8
B. RELEVES DE TERRAIN	10
B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	11
B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN	13
B.II.1. Conditions de terrain	13
B.II.2. Relevés tous groupes	13
C. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUES DU SITE.....	17
C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS	18
C.I.1. Synthèse des enjeux.....	18
C.I.2. Recommandations	19
C.II. CONCLUSIONS	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du projet	5
Figure 2 : Calepinage envisagé de la centrale	6
Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 5 km)	11
Figure 4 : Carte des habitats observés sur site	14
Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux	15
Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km.....	8
Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	11
Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain	13
Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides	13
Tableau 5 : Liste des espèces végétales et faunistiques recensées sur site lors des prospections.....	15

PREAMBULE

La société **ALTAREA ENERGIES RENOUVELABLES** envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Azille (11). Le projet s'implante sur les parcelles cadastrales D0044, 0043 et 0042 actuellement occupée par des pelouses entourées de friches et vignobles.

L'emprise de la future centrale couvre une surface d'environ 0,8 ha.

Pour l'analyse écologique, deux périmètres ont été considérés :

- Une zone d'emprise du projet correspondant aux secteurs directement aménagés ;
- Une zone d'influence écologique élargie intégrant les milieux naturels adjacents susceptibles de jouer un rôle fonctionnel pour les espèces.

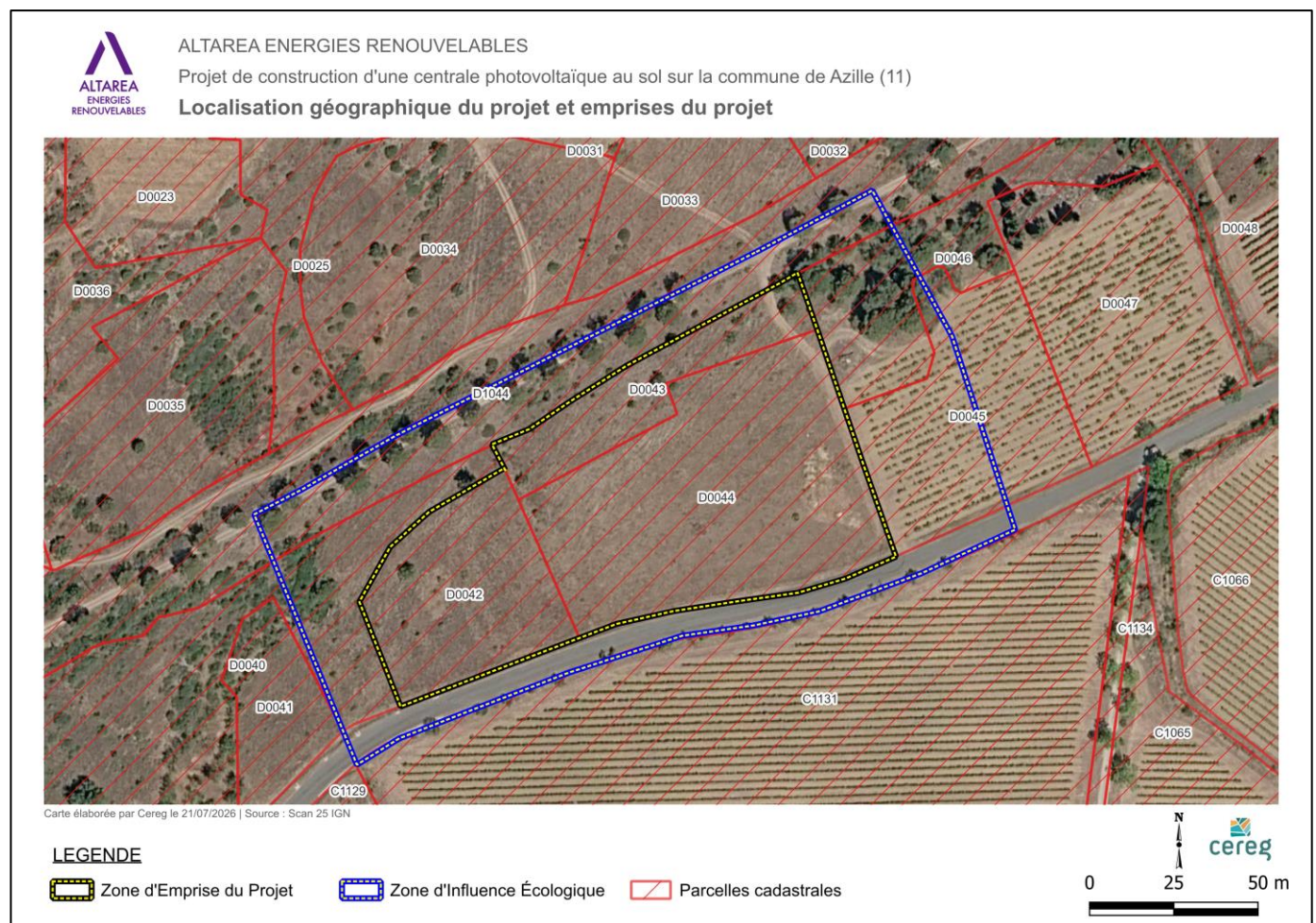


Figure 1 : Localisation du projet



Figure 2 : Calepinage envisagé de la centrale

A. CADRAGE ENVIRONNEMENTAL



A.I. SYNTHESE DES ZONAGES

Une analyse des zonages environnementaux a été réalisée dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude, afin d'identifier les périmètres réglementaires et les secteurs à enjeux écologiques susceptibles d'influencer le projet.

Les principaux zonages identifiés sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Zonages environnementaux dans un rayon de 5km

Type de zonage	Présence sur site	Distance (en km)	Nom du site
Site Natura 2000	Non	4,8	Les Causses du Minervois
ZNIEFF de type 1	Non	0,8	Coteaux marneux des Salices
	Non	3,2	Etang de l'Estagnol à La Redorte
	Non	4,6	Coteaux marneux de Saint-Aunay
	Non	4,9	Coteaux marneux du plateau de Fabas
ZNIEFF de type 2	Non	2,8	Haut Minervois
	Non	4,1	Ancien étang de Marseillette
Haies	Non	0,1	Haies identifiées dans la BD haies et la BD Topo
Forêt publique	Non	3,6	Forêt Communale de la Livinière
Sites classés	Non	4,3	Les Paysages Du Canal Du Midi
	Non	4,8	Canal Du Midi
PNA	Oui		Chiroptères (Enjeu fort)
	Oui		Lézard ocellé (présence certaine)
	Oui		Pie-grièche méridionale
	Non	1,3	Loutre d'Europe
	Non	1,5	Pie-grièche à tête rousse
	Non	2,3	Faucon crécerellette (dortoirs)
	Non	2,3	Aigle de Bonelli (domaines vitaux)
	Non	2,8	Aigle Royal (domaines vitaux)
	Non	3,3	Butor étoilé
	Non	3,9	Odonates
SRCE - SRADDET	Non	1,2	Réservoir milieux ouverts
	Non	3,2	Réservoir milieux semi-ouverts
	Non	3,6	Réservoir milieux humides
	Non	0,4	Réservoir milieux humides
	Non	1,5 ; 1,9 ; 2,8	Corridors écologiques ouverts
	Non	4,6 et 4,6	Corridors écologiques boisés
	Non	0,4 ; 1,1 ; 2,6 ; 2,7	Cours d'eau surfacique
	Non	0,4 et 1,2	Cours d'eau linéaire
Zones humide	Non	0,5	L'Aude du Mayral à l'Ognon
	Non	1	L'Etang
	Non	2,3	Zone humide Les Bonnes
	Non	2,4	L'Ognon
	Non	3,2	L'Estagnol

À l'échelle du contexte environnemental élargi (rayon de 5 km), plusieurs sensibilités écologiques sont identifiées autour de la zone d'étude, traduisant un territoire présentant un intérêt écologique notable, sans qu'aucun zonage réglementaire ne recoupe directement l'emprise du projet.

- Plusieurs zonages naturels sont recensés à proximité, avec un site Natura 2000 (Les Causses du Minervois) situé à 4,8 km, quatre ZNIEFF de type I comprises entre 0,8 et 4,9 km et deux ZNIEFF de type II localisées à 2,8 et 4,1 km. Aucun de ces périmètres ne concerne directement la zone d'étude.
- Le contexte paysager est également marqué par la présence d'une forêt publique à 3,6 km et de deux sites classés, Les Paysages du Canal du Midi (4,3 km) et le Canal du Midi (4,8 km), qui contribuent à la qualité écologique et paysagère du territoire tout en restant éloignés du projet.
- Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) mettent en évidence plusieurs enjeux liés aux espèces protégées. Des enjeux sont identifiés directement sur le site pour les chiroptères (enjeu fort), le Lézard ocellé (présence certaine) et la Pie-grièche méridionale. D'autres espèces patrimoniales sont recensées à proximité, notamment la Loutre d'Europe, la Pie-grièche à tête rousse, le Faucon crécerellette, l'Aigle de Bonelli, l'Aigle royal, le Butor étoilé et les Odonates.
- Les continuités écologiques du SRCE-SRADDET sont représentées à proximité de la zone d'étude par plusieurs réservoirs de biodiversité liés aux milieux ouverts, semi-ouverts et humides, ainsi que par des corridors écologiques ouverts et boisés. Plusieurs cours d'eau et zones humides sont également recensés dans un rayon de 0,4 à 3,2 km. Aucun de ces éléments de la Trame verte et bleue n'intersecte toutefois directement l'emprise du projet.

Ainsi, le projet s'inscrit dans un contexte environnemental relativement riche, marqué par la proximité de plusieurs espaces naturels, continuités écologiques et espèces patrimoniales. Néanmoins, l'absence de zonage réglementaire sur l'emprise et l'éloignement des principaux réservoirs de biodiversité limitent les contraintes environnementales directes liées au projet.

B. RELEVES DE TERRAIN



B.I. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques utilisées dans le cadre du présent document sont issues de bases de données naturalistes GBIF, consultées le 03/07/2026.

Ces données ont été analysées à l'échelle d'un rayon de 5 km autour de la zone d'étude afin d'identifier les espèces à enjeu potentielles.

Tableau 2 : Liste des espèces protégées recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Taxon	Enjeu local de conservation à l'échelle du groupe taxonomique (bibliographie)	Principales espèces du groupe justifiant ce niveau d'enjeu (espèces protégées ou PNA)
Flore	Enjeu modéré	Aristoloché clématite, Aristoloché à feuilles rondes, Ophrys bombyle, Ophrys de Bertoloni, Ophrys à forme d'araignée, Badasse
Invertébrés	Enjeu fort	Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Diane, Zygène cendrée
Amphibiens	Enjeu fort	Pélobate cultripède, Alyte accoucheur, Triton marbré
Reptiles	Enjeu fort	Lézard à deux raies, Lézard ocellé, Couleuvre ibérique
Oiseaux	Enjeu fort	Faucon d'Eleonore, Alouette calandrelle, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse , Milan royal, Vautour percnoptère
Mammifères	Enjeu modéré	Loup gris
Chiroptères	Enjeu fort	Murin à oreilles échancrées, Rhinolophe euryale, Petit rhinolophe, Grand rhinolophe

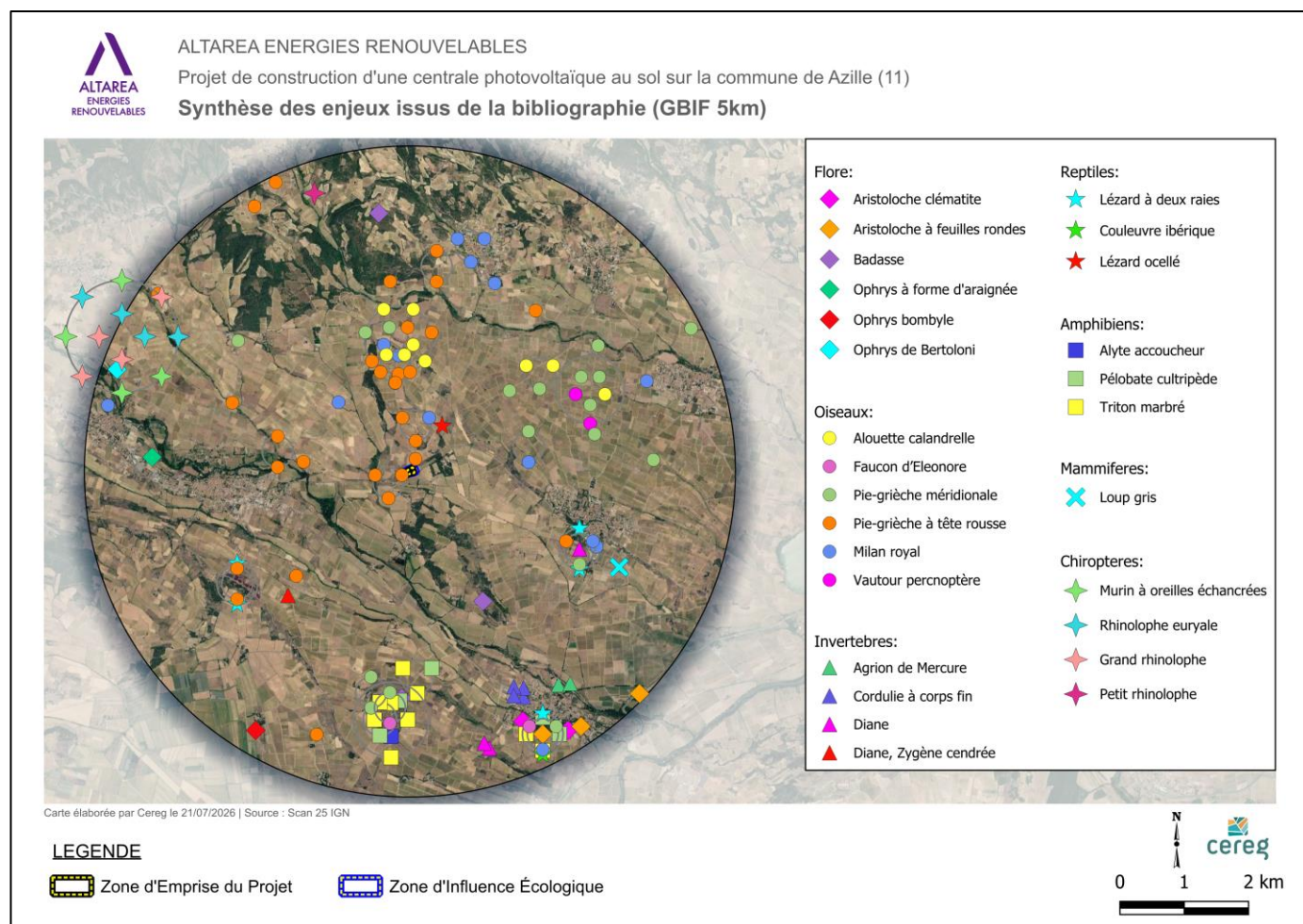


Figure 3 : Synthèse des enjeux issus de la bibliographie (GBIF 5 km)

L'analyse des données bibliographiques (GBIF, rayon de 5 km) met en évidence un contexte écologique favorable à de nombreuses espèces patrimoniales, caractéristique des paysages agricoles méditerranéens associant cultures, friches, garrigues, boisements et ripisylves.

Concernant la flore, plusieurs espèces patrimoniales sont recensées à proximité de la zone d'étude, notamment les Aristoloches (*Aristolochia clematitis* et *A. rotunda*), plantes hôtes de la Diane (*Zerynthia polyxena*), ainsi que plusieurs orchidées (Ophrys araignée, Ophrys bombyliflora et Ophrys de Bertoloni). La présence de la Badasse (*Lotus dorycnium*), plante hôte de la Zygène cendrée, traduit également un potentiel d'accueil pour certains lépidoptères patrimoniaux.

Les données mettent également en évidence la présence de plusieurs invertébrés patrimoniaux, notamment la Diane, la Zygène cendrée, l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin. Si les odonates sont davantage liés aux milieux aquatiques présents dans le secteur, les lépidoptères sont quant à eux susceptibles de fréquenter les milieux ouverts lorsque leurs plantes hôtes sont présentes.

L'avifaune patrimoniale est particulièrement bien représentée, avec plusieurs espèces inféodées aux milieux agricoles ouverts et semi-ouverts, telles que la Pie-grièche méridionale, la Pie-grièche à tête rousse et l'Alouette calandrelle, auxquelles s'ajoutent des espèces à large domaine vital comme le Milan royal, le Faucon d'Éléonore ou le Vautour percnoptère, susceptibles d'utiliser le secteur comme territoire de chasse.

Concernant les reptiles, la présence bibliographique du Lézard ocellé constitue le principal enjeu écologique du secteur. Cette espèce protégée, faisant l'objet d'un Plan National d'Actions, est étroitement liée aux mosaïques de pelouses sèches, friches, fourrés et affleurements rocheux, habitats susceptibles d'être rencontrés dans ce contexte méditerranéen. La présence du Lézard à deux raies et de la Couleuvre ibérique confirme également le potentiel herpétologique du secteur.

Enfin, plusieurs espèces de chiroptères d'intérêt patrimonial sont recensées à proximité, notamment le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Rhinolophe euryale et le Murin à oreilles échancrées, traduisant la présence d'un réseau de corridors écologiques et de territoires de chasse favorables à proximité du site.

Ainsi, la bibliographie met en évidence un contexte écologique riche, marqué par la présence de nombreuses espèces patrimoniales caractéristiques des milieux méditerranéens. Les principaux enjeux bibliographiques concernent le Lézard ocellé, les Pie-grièches et les chiroptères, tandis que la présence d'Aristoloches et de Badasse invite à une vigilance particulière vis-à-vis de la Diane et de la Zygène cendrée lors des prospections de terrain. Toutefois, ces données correspondent à des observations réalisées dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude et ne permettent pas de conclure à la présence effective de ces espèces au sein de l'emprise du projet, qui devra être confirmée par les inventaires écologiques.

B.II. RESULTATS DES OBSERVATIONS DE TERRAIN

B.II.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 09/07/2026.

Tableau 3 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Gaëtan BARONI	Technicien Écologue	Habitats ; Flore ; Invertébrés	09/07/2026	32-36°C Ensoleillé Vent 10 km/h	9h30-12h00
Julien CUSENZA	Stagiaire Écologue	Amphibiens ; Reptiles ; Mammifères ; Oiseaux			

B.II.2. Relevés tous groupes

Tableau 4 : Habitats identifiés sur la zone d'étude – Identification des habitats d'intérêt communautaire et des habitats humides

Code Eunis	Libellé Eunis	Code Corine	Libellé Corine	Code Habitat d'intérêt communautaire	Libellé Habitat d'intérêt communautaire	Habitats humides - Arrêté du 24 juin 2008	Enjeu local de conservation
E1.3	Pelouses xériques méditerranéennes	34.5	Pelouses méditerranéennes xériques				Modéré
E1.311	Pelouses à Brachypode rameux	34.511	Pelouses du Brachypodietum retusi	6220-1 (prioritaire)	Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes		Très fort
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	87	Terrains en friche et terrains vagues			Potentiel	Faible
F5.51A	Fourrés à Phillyrea	32.21A	Fourrés à Phillyrea				Modéré
FB.4	Vignobles	83.21	Vignobles				Faible
G3.74	Pinèdes à Pinus halepensis	42.84	Forêts de Pins d'Alep	6430-2			Modéré
G5.1	Alignements d'arbres	84.1	Alignements d'arbres				Modéré
H5.61	Sentiers						Très faible
J2.6	Constructions abandonnées en milieu rural						Faible
J4.2	Réseaux routiers						Très faible
J6	Dépôts de déchets	86.4	Sites industriels anciens				Très faible

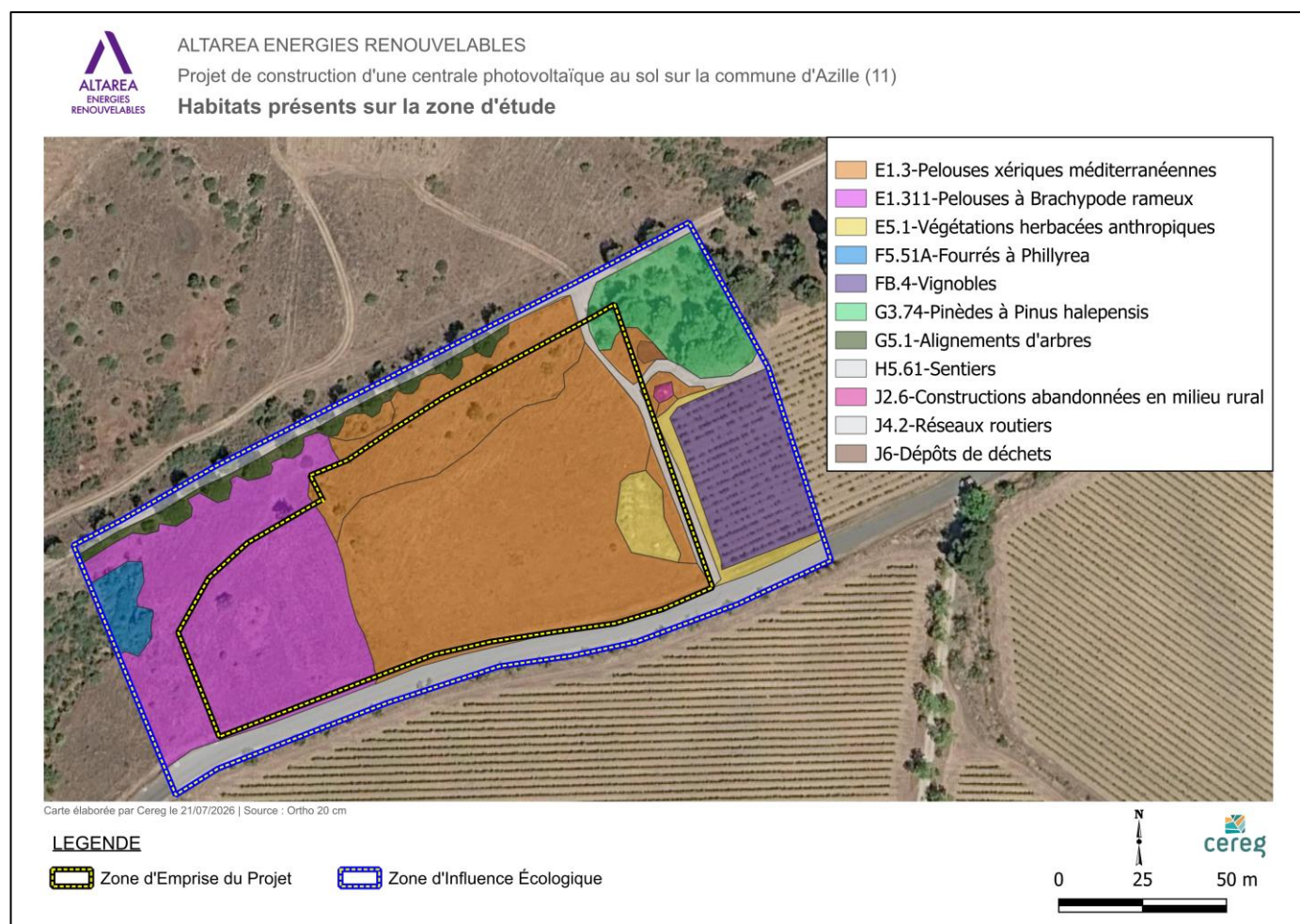


Figure 4 : Carte des habitats observés sur site

La zone d'étude est majoritairement occupée par des pelouses xériques méditerranéennes, dont une partie est rattachée à l'habitat de pelouse à Brachypode rameux, habitat d'intérêt communautaire (prioritaire). Ces milieux ouverts constituent les habitats les plus remarquables du site et offrent des conditions favorables à une flore méditerranéenne diversifiée ainsi qu'à de nombreux invertébrés, reptiles et oiseaux des milieux ouverts. Leur structure ouverte, associée localement à des secteurs plus pierreux, est notamment susceptible d'être favorable au Lézard ocellé.

Des fourrés à Phillyrea sont présents en limite ouest de la parcelle. Ces formations arbustives constituent des habitats de refuge et de déplacement pour la petite faune, tout en offrant des sites de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux et des conditions favorables à la thermorégulation des reptiles.

Au nord-est de la zone d'étude, une pinède à Pin d'Alep, associée à plusieurs alignements d'arbres, participe à la structuration du paysage et assure des fonctions de refuge, de corridor écologique et de territoire de chasse pour l'avifaune et les chiroptères. Ces formations ligneuses contribuent également à la connectivité écologique avec les habitats périphériques.

Les secteurs de vignoble et de végétation herbacée anthropique présentent un intérêt écologique plus limité. Ils peuvent toutefois être utilisés ponctuellement comme zones d'alimentation par certaines espèces opportunistes ou par l'avifaune fréquentant les milieux agricoles.

Enfin, les sentiers, voiries, constructions abandonnées et dépôts de déchets correspondent à des habitats anthropisés dont la fonctionnalité écologique demeure globalement faible.

Dans son ensemble, la zone d'étude présente une mosaïque d'habitats ouverts et semi-ouverts, dominée par les pelouses méditerranéennes et ponctuée de formations arbustives et arborées. Cette diversité structurelle favorise plusieurs groupes faunistiques patrimoniaux identifiés dans la bibliographie, en particulier les reptiles, l'avifaune des milieux ouverts et les chiroptères.

Tableau 5 : Liste des espèces végétales et faunistiques recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (LR)	Protection nationale	Protection régionale	Directive Habitats	ZNIEFF	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Flore = 53 espèces observées (4 à enjeu faible et 49 à enjeu très faible)									
Oiseaux = 7 espèces observées (1 à enjeu fort, 2 à enjeu modéré et 4 à enjeu faible)									
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	VU	NT	Article 3			Déterminant ZNIEFF	Fort	Fort
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	NT	Article 3				Modéré	Modéré
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3			Déterminant ZNIEFF	Modéré	Modéré
Invertébrés = 10 espèces observées (10 à enjeu très faible)									
Amphibiens (0 espèce observée)									
Reptiles (0 espèce observée)									
Mammifères hors chiroptères (0 espèce observée)									
Chiroptères (0 espèce observée)									

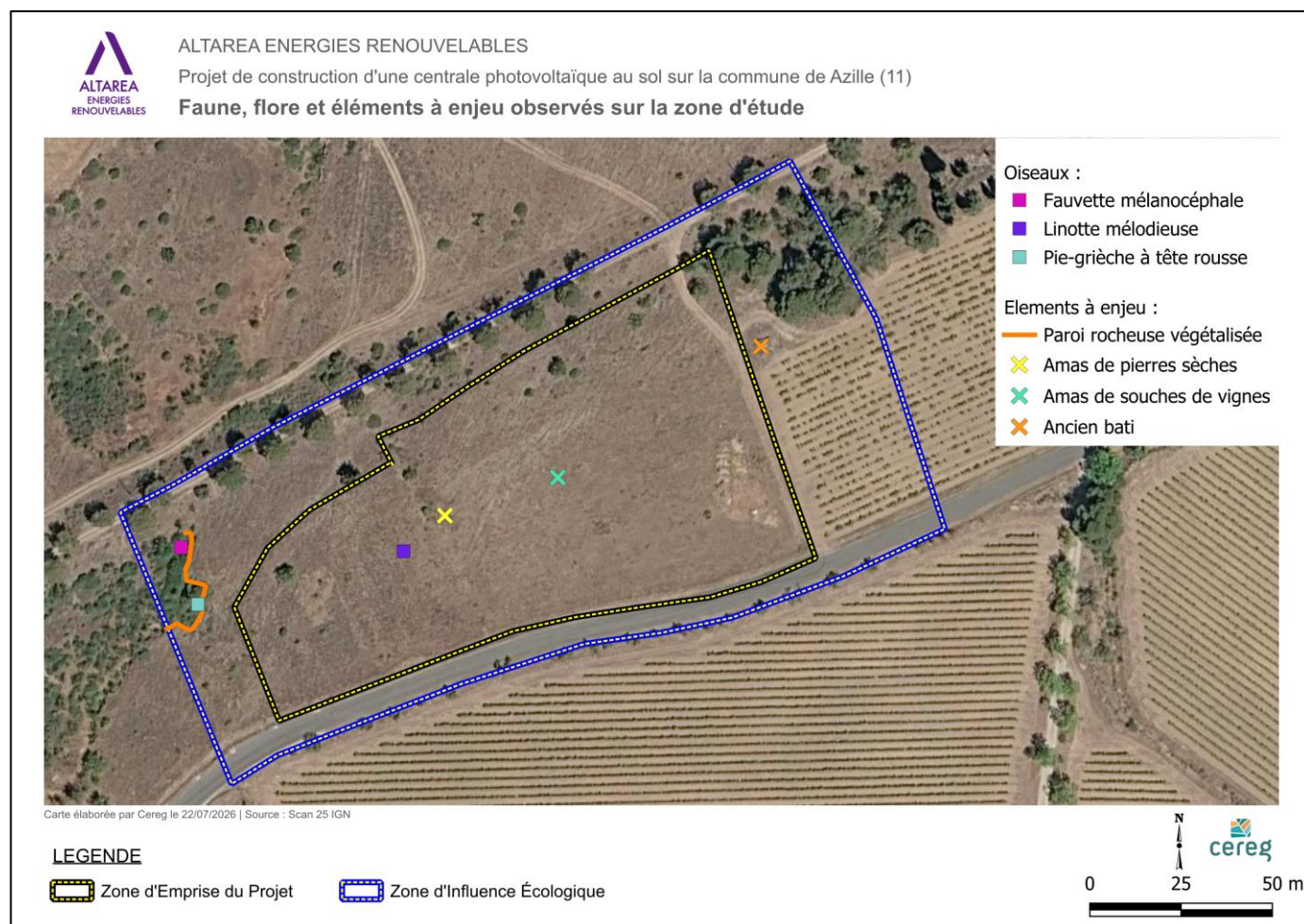


Figure 5 : Carte de la faune et de la flore à enjeux

Les prospections de terrain ont permis d'inventorier **53 espèces végétales**, **7 espèces d'oiseaux** et **10 espèces d'invertébrés**. Aucun amphibien, reptile, mammifère terrestre ou chiroptère n'a été observé au cours des investigations.

L'**avifaune** constitue le principal enjeu écologique mis en évidence lors des prospections. La **Pie-grièche à tête rousse** (*Lanius senator*), espèce **protégée** bénéficiant d'un **PNA**, classée **Vulnérable (VU)** sur la Liste rouge nationale et déterminante ZNIEFF, a été observée au niveau du **bosquet situé à l'ouest de la zone d'étude**. Ce secteur, composé de formations arbustives et arborées en interface avec les pelouses ouvertes, offre des conditions favorables à l'alimentation, au repos et potentiellement à la reproduction de l'espèce. La préservation de ce bosquet apparaît ainsi particulièrement importante pour maintenir les fonctionnalités écologiques du site.

La **Linotte mélodieuse** (*Linaria cannabina*), également classée **Vulnérable** sur la Liste rouge nationale, ainsi que la **Fauvette mélanocéphale** (*Sylvia melanocephala*), déterminante ZNIEFF en Occitanie, ont également été observées. Ces espèces confirment l'intérêt des milieux ouverts ponctués de fourrés et de bosquets présents au sein de la zone d'étude.

Les inventaires entomologiques ont permis d'observer une communauté caractéristique des **pelouses méditerranéennes sèches**. Parmi les espèces recensées, la **Decticelle à serpe** (*Platycleis falx*), classée **Vulnérable (VU)** sur la Liste rouge européenne et **Quasi menacée (NT)** en Occitanie, a été observée en abondance, avec des indices de reproduction sur le site. Cette observation traduit le bon état fonctionnel des habitats ouverts présents sur l'emprise et confirme leur intérêt pour les orthoptères patrimoniaux.

Les prospections floristiques n'ont pas mis en évidence d'espèce végétale protégée. En revanche, plusieurs stations d'**Hélianthème à feuilles de Lédum** (*Helianthemum ledifolium*) ont été recensées au sein des pelouses sèches. Cette espèce, patrimoniale à l'échelle régionale, constitue un indicateur de la qualité écologique des milieux ouverts méditerranéens présents sur le site.

Aucun reptile n'a été observé lors des inventaires. Néanmoins, plusieurs **micro-habitats favorables**, tels que les **parois rocheuses végétalisées**, les **amas de pierres sèches**, les **amas de souches de vigne** ainsi que l'**ancien bâti en pierre**, offrent des conditions propices au refuge, à la thermorégulation et aux déplacements de plusieurs espèces de reptiles méditerranéens. L'ancien bâti présente notamment un potentiel d'accueil pour le **Lézard catalan**, tandis que les pierriers et les amas de ceps de vigne sont susceptibles d'être favorables au **Psammodrome algire**. Bien que le **Lézard ocellé** soit connu à proximité de la zone d'étude, les habitats les plus favorables à son accueil se situent en périphérie de l'emprise, où les milieux sont plus rocaillieux et davantage structurés par les fourrés.

Dans son ensemble, les prospections mettent en évidence un site présentant des **enjeux principalement associés aux milieux ouverts méditerranéens et à leur mosaïque d'habitats**. Les principaux enjeux concernent la **Pie-grièche à tête rousse**, les **pelouses sèches** favorables aux orthoptères patrimoniaux et les **micro-habitats rocheux**, susceptibles d'accueillir des reptiles patrimoniaux, en particulier le **Lézard ocellé**. Cette diversité de structures confère au site un intérêt écologique supérieur à celui d'une simple parcelle agricole ouverte et justifie une attention particulière portée à la conservation des éléments semi-naturels les plus fonctionnels.

C. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES DU SITE



C.I. ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

C.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et des espèces observées, la zone d'étude présente des **enjeux écologiques forts à modérés**, principalement concentrés au niveau des **pelouses méditerranéennes**, des **pelouses à Brachypode rameux**, des **fourrés à Phillyrea** et du **bosquet situé à l'ouest** de l'emprise. Cette mosaïque d'habitats semi-naturels assure des fonctions de refuge, d'alimentation et de déplacement pour plusieurs espèces patrimoniales caractéristiques des milieux ouverts méditerranéens.

Le principal enjeu identifié concerne la **Pie-grièche à tête rousse** (*Lanius senator*), espèce protégée et classée **Vulnérable** à l'échelle nationale, observée au niveau du bosquet. Les pelouses sèches présentent également un intérêt pour les invertébrés patrimoniaux, illustré par la présence de la Decticelle à serpe (*Platycleis falx*), observée en abondance sur le site, témoignant du bon état fonctionnel de ces habitats.

Enfin, bien qu'aucun reptile n'ait été observé lors des prospections, les **parois rocheuses végétalisées**, **amas de pierres sèches**, **amas de souches de vigne** et **ancien bâti** constituent des micro-habitats favorables aux reptiles méditerranéens.

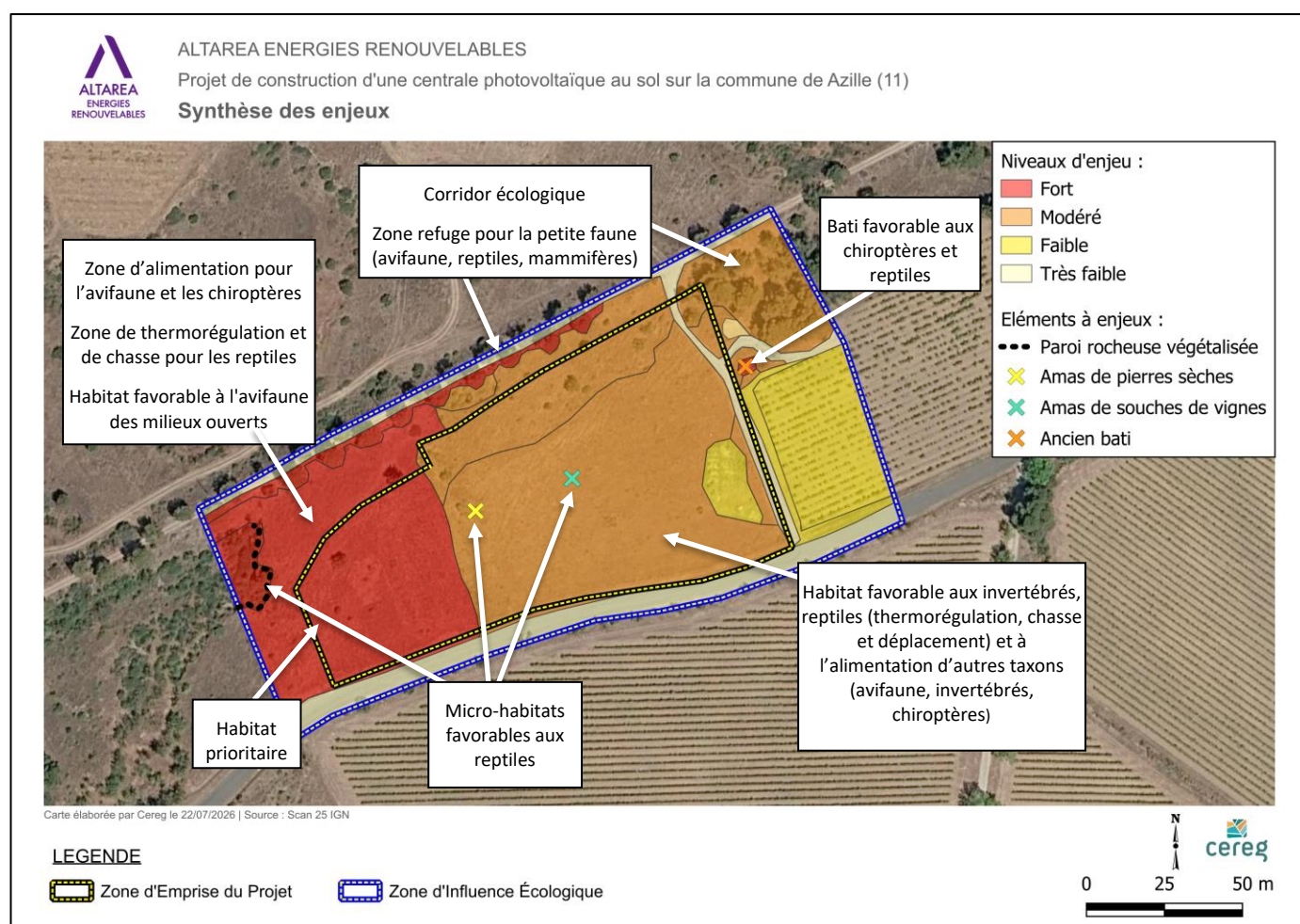


Figure 6 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

C.I.2. Recommandations

Les investigations écologiques mettent en évidence plusieurs enjeux. Ceux-ci concernent principalement la présence avérée de la Pie-grièche à tête rousse, ainsi que la présence de **pelouses à Brachypode rameux**, habitat d'intérêt communautaire, ainsi que de **pierriers**, et de **formations arbustives** jouant un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces patrimoniales.

Au regard de ces enjeux, il a été recommandé de **réaliser un second passage ciblé**, en période favorable, afin de préciser la présence de la Pie-grièche à tête rousse et son utilisation du site.

Lors de ce passage complémentaire, l'espèce **n'a été observée à nouveau** (pas d'observation directe, pas de réponse à la repasse des chants) et aucun lardoir potentiel n'a été utilisé. La zone d'emprise du projet n'est donc pas une zone de chasse pour la Pie-grièche à tête rousse qui a été observée mais sans doute de passage.

Au regard de ces résultats, le projet peut être poursuivi sous réserve de la mise en œuvre des mesures classiques d'évitement et de réduction relatives entre autres à l'avifaune nicheuse et à la préservation des habitats périphériques et micro-habitats.

Il est donc recommandé de **préserver le bosquet situé à l'Ouest de la zone d'étude**, utilisé par la **Pie-grièche à tête rousse**, ainsi que les **micro-habitats** constitués par les **parois rocheuses végétalisées**, les **amas de pierres sèches**, les **amas de souches de vigne** et l'**ancien bâti**, qui contribuent au maintien de la biodiversité locale et présentent un potentiel d'accueil pour plusieurs espèces patrimoniales, notamment les reptiles.

De plus, les travaux devront être réalisés en privilégiant des périodes compatibles avec les cycles biologiques de l'avifaune afin de limiter les risques de dérangement ou de destruction de nids.

C.II. CONCLUSIONS

Cette note écologique met en évidence des enjeux globalement modérés, principalement associés aux pelouses méditerranéennes, aux pelouses à Brachypode rameux et aux formations arbustives, qui constituent des habitats favorables à plusieurs espèces patrimoniales des milieux ouverts.

Le principal enjeu identifié concerne la Pie-grièche à tête rousse, espèce protégée, observée au sein de la zone d'étude. Les pelouses sèches présentent également un intérêt écologique marqué tandis que les différents micro-habitats présents sur le site offrent un potentiel d'accueil pour plusieurs reptiles méditerranéens, notamment le Lézard catalan et le Psammodrome algire.

La présence de pelouses à Brachypode rameux, de strates arbustives favorables aux Pie-grièches et de pierriers utilisés par les reptiles a justifié la réalisation de prospections complémentaires en période optimale, afin de lever les incertitudes concernant la présence et l'utilisation du site par la Pie-grièche à tête rousse.

En revanche, malgré ces prospections supplémentaires ciblées, l'espèce n'a été observée à nouveau (pas d'observation directe, pas de réponse à la repasse des chants) et aucun lardoir potentiel n'a été utilisé.

Sous réserve de la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction relatives à l'avifaune nicheuse et à la préservation des habitats périphériques et micro-habitats, le projet apparaît compatible avec les enjeux écologiques et les impacts sont considérés comme non-significatifs.



www.cereg.com